

## **TITRE DU PROJET : Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord**

---

**1. Durée du projet :** de novembre 2021 à février 2022 (16 mois).

**2. Budget biennal : 500 000 \$ CA**

Budget de la 1<sup>re</sup> année (novembre 2021 à août 2022) : 376 000 \$ CA

Budget de la 2<sup>e</sup> année (septembre 2022 à février 2023) : 124 000 \$ CA

**3. Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en relation avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés, avantages et bénéficiaires :**

L'eau est au cœur des six objectifs du Plan stratégique de la CCE, notamment en ce qui a trait à sa gestion, à sa propreté, à la salubrité des écosystèmes, à la pollution marine et à l'appui aux secteurs économiques qui dépendent fortement de la gestion durable de l'eau. De partout dans le monde, on reconnaît que la culture et les connaissances traditionnelles des peuples et des collectivités autochtones offrent de précieux renseignements sur les méthodes durables de gestion de l'environnement. Il est donc essentiel de mieux connaître leurs points de vue afin de promouvoir des méthodes inclusives et diversifiées de gestion durable de l'environnement qui permettent d'atteindre les objectifs de la CCE et de servir ses priorités, tout en institutionnalisant la prise en compte des connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans le cadre des activités qu'elle entreprend.

Le présent projet vise à relever les méthodes de gestion de l'eau douce qu'appliquent les peuples et les collectivités autochtones d'Amérique du Nord et à mettre les enseignements que l'on en tire à la disposition du public grâce au portail en ligne du site Web de la CCE. Il est prévu que le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) réalise une série d'études de cas de réussite, un dialogue complémentaire axé sur l'échange de connaissances et d'expériences et un atelier avec des spécialistes de l'eau qui sera consacré aux possibilités de tenir compte des CET dans les activités de la CCE et les politiques qu'elle recommande.

**4. Cocher les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet :**

- La propreté de l'air, du sol, de l'eau
- La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- L'économie circulaire et la gestion durable des matières
- Les espèces et les écosystèmes communs
- Des économies et des collectivités résilientes
- L'application efficace des lois de l'environnement

**5. Indiquer de quelle manière la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches générales et stratégiques (c.-à-d. des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité en matière de mobilisation des intervenants et de participation du public [y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité ainsi qu'aux jeunes]) (100 mots au maximum) :**

Dans son plan stratégique, la CCE reconnaît l'importance que revêtent les méthodes des peuples et des collectivités autochtones en vue de trouver des solutions innovatrices et efficaces. L'eau est au cœur des aspects spirituels, culturels et personnels de la vie autochtone, et ces liens holistiques et le transfert intergénérationnel des connaissances éclairent les méthodes traditionnelles en matière de gestion durable. Le projet reflétera ces éléments uniques et mobilisera les collectivités autochtones, tout en encourageant la participation des femmes et des jeunes, et en intensifiant une mobilisation diversifiée et inclusive des intervenants par la CCE. Il permettra aussi de mobiliser d'autres groupes dans le cadre du dialogue axé sur l'échange de connaissances et d'expériences et de l'atelier, et de prendre vraiment en compte les points de vue des peuples et des collectivités autochtones en ce qui concerne la gestion durable des ressources d'eau douce.

**6. Expliquer comment le projet peut avoir une plus importante incidence grâce à la coopération trinationale (100 mots au maximum) :**

Dans chaque pays, les points de vue et la culture des peuples et des collectivités autochtones diffèrent en fonction de leur relation avec les écosystèmes et l'environnement, et peuvent donner lieu à la mise au point de solutions novatrices en matière de gestion de l'eau douce. La CCE offre une plateforme unique pour renforcer la collaboration et l'échange de connaissances entre collectivités autochtones et non autochtones des trois pays, et évaluer les possibilités de tenir compte des CET dans les activités de la CCE et des politiques qu'elle recommande, mais tout en respectant la souveraineté des données et des connaissances, et en sollicitant un consentement préalable, libre et éclairé. Les trois pays ont des espèces migratoires et des écosystèmes communs qui dépendent d'une gestion durable de l'eau douce et qui bénéficieront de l'adoption d'une optique continentale dans ce domaine.

**7. Décrire de quelle façon le projet complète d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec de tels travaux (100 mots au maximum) :**

Le Canada, le Mexique et les États-Unis s'efforcent tous de prendre en compte et d'intégrer les méthodes des peuples et des collectivités autochtones et les CET afin de prendre des décisions à l'égard des ressources et de les gérer durablement par rapport à leurs priorités, leurs caractéristiques et leurs enjeux nationaux. Ce projet complétera et éclairera les efforts déployés en Amérique du Nord par les trois pays, car leurs espèces migratoires et leurs écosystèmes communs dépendent d'une gestion durable de l'eau douce et bénéficieront de l'adoption d'une optique continentale. Par ailleurs, ce projet résulte de précédents travaux menés par les Parties qui leur ont permis de constater l'importance que revêtent les méthodes qu'appliquent les peuples et les collectivités autochtones, et de donner ainsi suite aux priorités et objectifs que lesdites Parties se sont fixés dans le cadre du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025 afin que sa mise en œuvre soit fructueuse.

**8. Indiquer de quelle manière le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les peuples et les collectivités autochtones, le cas échéant (100 mots au maximum) :**

Le projet vise à relever les méthodes des peuples et des peuples et des collectivités autochtones ainsi que les CET relatives à la gestion de l'eau douce, tout en respectant leurs traditions orales et les contextes et protocoles culturels respectifs, en recueillant les points de vue des Autochtones au moyen d'entrevues et de narrations, et de la présentation d'enseignements culturels associés à la gestion de l'eau dans divers contextes, et ce, avec leur consentement préalable, libre et éclairé.

Les spécialistes des CET et les peuples et les collectivités autochtones participeront activement à la mise en œuvre du projet, notamment à la documentation des études de cas de réussite, au dialogue axé sur l'échange de connaissances et d'expériences et à l'atelier qui réunira des spécialistes de l'eau des trois pays. Le projet permettra de mieux prendre en compte les connaissances ancestrales dans les travaux de la CCE.

**9. Décrire la manière dont le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant (100 mots au maximum) :**

Le projet permettra à la CCE de toucher et de mobiliser les collectivités autochtones des trois pays tout en respectant leur culture. Par ailleurs, il l'aidera à rejoindre un plus large public en ciblant les spécialistes de l'eau provenant de peuples et de

collectivités autochtones, d'organisations non gouvernementales (ONG), du secteur privé et de collectivités locales afin qu'ils participent à l'atelier.

**10. Énumérer les organismes ou les organisations partenaires qui participent à la mise en œuvre du projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment au moyen d'efforts de diffusion, de collaborations ou de partenariats (p. ex. des organismes fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement, le milieu universitaire, des ONG, le secteur privé, la société civile et les jeunes) :**

**11.**

<b>Principaux organismes ou organisations</b>	<b>Pays</b>
Projet d'Agence canadienne de l'eau d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) – Tim Gull	Canada
<i>Office of International and Tribal Affairs</i> (Bureau des affaires internationales et tribales) de l' <i>Environmental Protection Agency</i> (EPA, Agence de protection de l'environnement) – Wenona Wilson, Andrew Baca	États-Unis
Département d'État américain, <i>Office of Conservation and Water</i> (OES/ECW, Bureau de la conservation et de l'eau) – Julien Katchinoff, Allison Davis	États-Unis
<i>Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales</i> (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles)	Mexique
<i>Instituto Nacional de los Pueblos Indígenas</i> (INPI, Institut national des peuples autochtones) – Saúl Vicente Vázquez, María Isabel Reyes Guerrero	Mexique
<i>Comisión Nacional del Agua</i> (Conagua, Commission nationale de l'eau) – Dulce Carolina Salcedo García	Mexique
<i>Consejos de Cuenca</i> (Conseils de bassin hydrographique)	Mexique

<b>Autres organisations et particuliers (s'il y a lieu)</b>	<b>Pays</b>
Collectivités autochtones	Canada, Mexique et États-Unis
Universités et instituts de recherche sur l'eau	Canada, Mexique et États-Unis
Organisations non gouvernementales (ONG)	Canada, Mexique et États-Unis
Organismes provinciaux et étatiques	Canada, Mexique et États-Unis
Autorités communautaires, municipales et régionales	Canada, Mexique et États-Unis

Représentants du secteur privé (à déterminer)	Canada, Mexique et États-Unis
Assemblée des Premières Nations	Canada
Inuit Tapiriit Kanatami	Canada
Ralliement national des Métis	Canada
<i>Water Security Agency</i> (Agence de sécurité de l'eau)	Canada
<i>National Tribal Water Center</i> (NTWC, Centre national et tribal de l'eau)	États-Unis
<i>Secretaria de Pueblos y Barrios Originarios y Comunidades Indígenas Residentes</i> (SEPI, ministère des Peuples et des Quartiers autochtones et des Collectivités résidentes)	Mexique
Gardiens autochtones (participant aux programmes des gardiens autochtones)	Canada
<i>California Fish and Game Commission</i> (Commission de la pêche et de la chasse de la Californie)	États-Unis
Waterlution	Canada et Mexique
<i>Coastal First Nations</i> (Premières Nations côtières)	Canada
Conseil national des peuples autochtones	Mexique

12. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière dont ils seront mesurés (évaluation du rendement), les bases de référence (si elles sont connues), les cibles à atteindre d’ici la fin du projet, l’échéancier et le budget :

<b>OBJECTIF 1</b>	<b>Promouvoir la prise en compte des CET, des points de vue des Autochtones et des méthodes de gestion de l’eau douce par les Autochtones dans les activités de la CCE et à l’échelle de l’Amérique du Nord.</b>	
<b>Activité 1 Budget</b>	Relever les méthodes autochtones de gestion de l’eau douce en Amérique du Nord grâce à six études de cas de réussite comprenant des visites dans chaque collectivité visée, si la situation en matière de santé publique le permet. Les collectivités devraient recueillir directement des commentaires au sujet de la possibilité de synthétiser l’information. Si la situation en matière de santé publique ne permet pas de se rendre sur place, les études de cas de réussite s’effectueront dans le cadre de réunions virtuelles. 1 <sup>re</sup> année : 246 000 \$	
<b>Réalisation(s)</b>	Rapport décrivant des études de cas de réussite (au moins deux par pays) relatives aux méthodes autochtones de conservation et d’utilisation durable de l’eau douce.	
<b>Résultats escomptés, évaluation du rendement</b>	Recommandations sur la façon de recourir aux CET pour gérer durablement l’eau douce en Amérique du Nord et s’attaquer à divers enjeux environnementaux.	
<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	Il existe certaines données sur les méthodes autochtones de gestion de l’eau douce, mais elles n’ont été ni analysées ni synthétisées à l’échelle nord-américaine. De nouvelles études de cas de réussite étofferont la base de connaissances sur l’utilisation des CET afin de gérer l’eau douce.	
<b>Cible (juin 2022)</b>	Distribution du rapport sur les méthodes autochtones de gestion de l’eau douce en Amérique du Nord, et transmission des enseignements qui en sont tirés aux différentes unités de la CCE pour qu’elles les prennent en compte dans le cadre de leurs activités.	
<b>Sous-tâche 1.1</b>	Réalisation et analyse de six études de cas de réussite, comprenant des visites sur place, afin de relever les méthodes autochtones de gestion de l’eau douce en Amérique du Nord.	Novembre 2021 à juin 2022

<b>Activité 2 Budget</b>	<b>Dialogue mené par le GSCET à propos des méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord.</b> 1 <sup>re</sup> année : 20 000\$	
<b>Réalisation(s)</b>	Rapport sommaire sur l'issue du dialogue axé sur l'échange d'expériences qui a complété les études de cas de réussite.	
<b>Résultats escomptés, évaluation du rendement</b>	Documentation des méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord. Nombre de réponses et de commentaires reçus de la part des collectivités autochtones.	
<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	Il existe certaines données sur les méthodes autochtones de gestion de l'eau douce, mais elles n'ont été ni analysées ni synthétisées à l'échelle nord-américaine. De nouvelles études de cas étofferont la base de connaissances sur l'utilisation des CET afin de gérer l'eau douce.	
<b>Cible (mai 2022)</b>	Distribution du rapport sur les méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord, et transmission des enseignements qui en sont tirés aux différentes unités de la CCE pour qu'elles les prennent en compte dans le cadre de leurs activités.	
<b>Sous-tâche 2.1</b>	Élaborer un plan de sensibilisation et de mobilisation.	Février 2022
<b>Sous-tâche 2.2</b>	Assurer la liaison avec d'autres activités continentales ou internationales afin de tirer parti des ressources et des efforts du réseau.	Février 2022
<b>Sous-tâche 2.3</b>	Mener le dialogue axé sur les connaissances.	Avril 2022
<b>Sous-tâche 2.4</b>	Compiler et analyser l'information recueillie lors du dialogue axé sur les connaissances.	Mai à juin 2022
<b>Activité 3 Budget</b>	<b>Évaluer les possibilités de prendre en compte les CET, les points de vue des Autochtones et les méthodes de gestion de l'eau douce par les Autochtones dans les activités de la CCE et à l'échelle de l'Amérique du Nord.</b> 1 <sup>re</sup> année : 70000 \$ - 2 <sup>e</sup> année : 114 000 \$	
<b>Réalisation(s)</b>	Compte rendu de l'atelier. Rapport d'évaluation transmis au Conseil.	
<b>Résultats escomptés, évaluation du rendement</b>	Les Parties et la CCE ont renforcé leur capacité de prendre en compte les CET, les points de vue des Autochtones et les méthodes de gestion de l'eau douce de leurs collectivités dans les activités de la CCE et à l'échelle de l'Amérique du Nord.	

	<p>L'atelier a permis de déterminer les autres domaines de travail auxquels s'appliquent les approches autochtones destinées à régler les enjeux environnementaux qui touchent les trois pays, et à les prendre en considération en élaborant les futurs plans opérationnels de la CCE. Il a aussi permis de cerner des possibilités de partenariat avec les collectivités autochtones en vue de mener des travaux concertés.</p> <p>L'atelier a réuni un certain nombre de participants comptant des représentants de diverses organisations (p. ex. des gouvernements, des collectivités locales, des ONG et des entreprises privées).</p> <p>Il a aussi permis de trouver des sujets à traiter dans le cadre de projets.</p> <p>Il a également servi à envisager l'établissement de partenariats avec les collectivités autochtones en vue de mener des travaux concertés.</p>	
<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	Les projets menés par la CCE avec des collectivités autochtones dans les trois pays.	
<b>Cible (novembre 2022)</b>	Les éléments constitutifs de la CCE ont été informés des moyens de prendre en considération les méthodes autochtones et les CET relatives à la gestion de l'eau douce dans le cadre de ses activités.	
<b>Sous-tâche 3.1</b>	Organiser un atelier hybride (en personne et en ligne) avec des spécialistes de l'eau (autochtones et non autochtones) afin d'échanger sur les conclusions des études de cas de réussite et du dialogue axé sur les connaissances, et d'évaluer la façon de tenir compte des enseignements tirés des politiques, des programmes et des projets à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.	Septembre 2022
<b>Sous-tâche 3.2</b>	Établir un compte rendu des principales conclusions de l'atelier.	Septembre 2022
<b>Sous-tâche 3.3</b>	Rédiger un rapport d'évaluation contenant des recommandations quant à la prise en compte des CET dans les programmes, les politiques et les projets mis en œuvre en Amérique du Nord, y compris dans les activités de la CCE.	Octobre à novembre 2022
<b>Activité 4 Budget</b>	<b>Création d'un portail en ligne sur le site Web de la CCE afin d'y publier les points de vue des Autochtones sur la gestion et l'utilisation durable de l'eau douce.</b>	



	1 <sup>re</sup> année : 40 000 \$ - 2 <sup>e</sup> année : 10 000 \$	
<b>Réalisation(s)</b>	Un portail en ligne sur le site Web de la CCE est consacré aux méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord.	
<b>Résultats escomptés, mesures du rendement</b>	L'information relative aux méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord est offerte dans les trois langues officielles de la CCE. Tous les documents connexes sont facilement accessibles en ligne sur le portail, et celui-ci fait l'objet d'un bon nombre de consultations.	
<b>Base de référence (situation actuelle), si elle est connue</b>	La CCE consacre une section générale aux connaissances écologiques locales et à celles des Autochtones, mais présente peu d'information sur les méthodes autochtones de gestion de l'environnement.	
<b>Cible (novembre 2022)</b>	Le portail en ligne est lancé.	
<b>Sous-tâche 4.1</b>	Créer une page Web conviviale et afficher dans les trois langues toutes les réalisations pertinentes découlant des projets.	Novembre 2021 à novembre 2022
<b>Sous-tâche 4.2</b>	Élaborer des vidéos illustrant les méthodes de gestion de l'eau douce aux fins de sensibilisation et de communication.	Novembre 2021 à octobre 2022
<b>Sous-tâche 4.3</b>	Concevoir une campagne de communication pour informer le public et les intervenants de la création de la page Web.	Août à novembre 2022

**13. Décrire les effets prévus à la suite du projet :**

<b>Effets prévus (échéance : mois et année)</b>	<b>Évaluation du rendement en fonction des critères SMART*</b>
Prise en compte des méthodes qu'appliquent les collectivités autochtones ainsi que des CET dans le cadre des activités et des recommandations de la CCE. Décembre 2027	Nombre de fois où la CCE a eu recours aux méthodes des peuples et des collectivités autochtones dans le cadre de ses activités et de ses recommandations en matière de politiques.
Recours accru aux méthodes de gestion de l'environnement qu'appliquent les collectivités autochtones. Décembre 2027	Nombre de visites sur la page Web consacrée aux points de vue des collectivités autochtones sur la gestion de l'eau douce en Amérique du Nord.

	* SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel.
--	---